

Première victime de la coupe budgétaire de 50M€ Le projet de chaîne régionale de plein exercice reporté en Nouvelle-Aquitaine

<https://www.facebook.com/nonaudemantelemeFranceTelevisions/>

À l'occasion d'un Conseil d'Administration de France télévisions du jeudi 19 octobre, les véritables « ambitions » du gouvernement pour FTV ont commencé à se préciser.

À la demande des représentants de l'État, le projet de chaîne de plein exercice en ADSL de France 3 Nouvelle-Aquitaine, conçu en partenariat avec le Conseil régional, a été reporté.

Les représentants de l'État ont en effet considéré que compte tenu de la situation financière, l'entreprise ne pouvait plus se permettre de développer ce type de projet.

Voici un exemple très concret des conséquences de la coupe budgétaire de 50 Millions d'euros que les parlementaires s'apprêtent à entériner dans le projet de loi de finances pour 2018.

En Nouvelle-Aquitaine, les personnels qui se sont investis dans ce projet de chaîne régionale de plein exercice et tous ceux qui attendaient ce projet pour le rayonnement de la région sont sidérés. Le contrecoup sur les esprits va être dramatique.

Cette décision est d'autant plus aberrante que ce projet, très innovant, prévoyait une

expérimentation des métiers de demain sur des produits hybrides. La tutelle met donc un coup d'arrêt à un projet de modernisation de l'entreprise.

Cette annonce précède-t-elle l'abandon d'autres projets de développement de FTV ? Quid du feuilleton de Montpellier ? Quid du projet de plateforme culturelle, en association avec les autres entreprises publiques ? Quid du projet de S-VOD censé positionner l'audiovisuel public face à Netflix ?

Annonce-t-elle un abandon de missions ? La privatisation d'un certain nombre d'activités ?

Que veut, au juste, la majorité présidentielle pour France télévisions ? Quelle est sa vision pour l'audiovisuel public ? Nous avons eu beau chercher et questionner, nous n'avons pas de réponses.

La CGT dénonce cette incurie gouvernementale, ce non respect de ses engagements par l'Etat, cette absence de toute vision prospective pour l'audiovisuel public et le torpillage de ses projets de développement.

M. Macron va devoir compter sur la capacité de réaction des personnels et des téléspectateurs qui ne laisseront pas mener à bien ce torpillage programmé de l'audiovisuel public.

Paris, le 20 octobre 2017